



## Violation correspondance mère fille

Par **Windsor**, le **23/01/2021** à **08:27**

Bonjour,

Mon beau fils a ouvert un courriel destiné à ma fille intitulé "personnel" sur la boîte mail personnelle de ma fille, il l'a lu intégralement bien que débutant par "ma bien chère fille" et s'en sert désormais pour me priver du droit de voir ma petite fille au motif que j'émets des critiques sur lui. Puis-je porter plainte ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **23/01/2021** à **09:21**

Bonjour,

Vous faites mention, dans votre demande, de "votre fille" puis, plus loin, de "ma petite-fille". Comme ce sont 2 notions différentes en droit, quelle est celle qui convient.

Par ailleurs, quel est le lien de parenté entre cette fille et votre beau-fils ? ce dernier a-t'il partage de l'autorité parentale ou non ? Quel âge a cette fille ?